

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

EXTRAIT**du****Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

L'an DEUX MILLE QUINZE et le 25 JUIN à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 19 JUIN 2015, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN (jusqu'à 19 h 50) - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Francis PEDARRIOSSE, Adjoints - Mme Dominique DUDOUS - M. Michel BREAN - M. Dr Philippe DUCHESNE (à partir de 19 h 05) - Mmes Laure FAUDEMÉR - Isabelle RABAUD-FAVEREAU - Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Axelle VERDIÈRE-BARGAOUI - Valérie ALEXANDRE - Mrs Alexis ARRAS - Pascal DAGES - Mme France POUDENX - M. Eric DARRIÈRE - Mme Sarah DOURTHE - Mrs Grégory RENDE - Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Christophe BARDIN

ABSENTS ET EXCUSES : Mme Elisabeth BONJEAN (à partir de 19 h 50) - M. Serge BALAO - M. Dr Philippe DUCHESNE (jusqu'à 19 h 05) - M. Bertrand GAUFREYAU - Mme Marianne BERQUE-MANSAS - M. Bruno CASSEN

POUVOIRS :

Mme Elisabeth BONJEAN donne pouvoir à M. Gabriel BELLOCQ (à partir de 19 h 50)
 M. Serge BALAO donne pouvoir à M. Michel BREAN
 M. Dr Philippe DUCHESNE donne pouvoir à M. Stéphane MAUCLAIR (jusqu'à 19 h 05)
 M. Bertrand GAUFREYAU donne pouvoir à M. André DROUIN
 Mme Marianne BERQUE-MANSAS donne pouvoir à Mme Géraldine MADOUNARI
 M. Bruno CASSEN donne pouvoir à M. Bruno JANOT

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Alexis ARRAS

OBJET : PRESTATION D'AFFICHAGE SUR LE RESEAU DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND DAX

En date du 15 avril 2015, la Communauté d'Agglomération a approuvé le projet de convention de prestation de communication avec les communes du Grand Dax.

En effet, la Communauté d'Agglomération du Grand Dax a développé un réseau d'affichage sur son mobilier urbain d'information. Chaque commune membre peut bénéficier à titre gracieux de la réservation de campagnes d'affichage.

La Ville de Dax dispose, pour sa part, d'un minimum de huit campagnes et d'un maximum de dix campagnes annuelles.

Pour l'année 2015, il est proposé d'afficher sur le réseau du Grand Dax, les dix manifestations organisées par la Ville de Dax qui ont un rayonnement communautaire :

- Rencontres à Lire,
- Fête du jeu,
- Festival de la photographie,
- Ouverture des locations corridas,
- Exposition Lizal,
- Feria de Dax,
- Toros y Salsa,

- Saison culturelle,
- Semaine Bleue,
- Dax fête Noël.

**SUR PROPOSITION DE MADAME VALERIANE ALEXANDRE, CONSEILLERE MUNICIPALE
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

ACCEPTE le principe de ces dix campagnes d'affichage sur le réseau de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de prestations de communication.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20150625-5-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ
Conseiller départemental des
Landes**

Affichée le : 29 Juin 2015

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».